

REUNION DU JEUDI 07 MARS 2013

L'AN DEUX MIL TREIZE , LE SEPT MARS A DIX-HUIT HEURES

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GREFFIN, Maire de SALLENELLES.

Étaient présents : Mesdames DUPUIS Thérèse - MASSELIN Yolande - MARTINOFF Jacqueline
Messieurs LEMARCHAND Laurent - ROSSIGNOL Etienne - BUSSON Christophe -
LEGOUPIL Jacques - FONTAINE Thomas -

Étaient absents :

Étaient excusés : Mr Frédéric GEOFFROY qui a donné pouvoir à Mr Thomas FONTAINE

Monsieur Jacques LEGOUPIL a été élu secrétaire de séance.

I / Approbation de la réunion du 05/02/2013 :

Le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 05 février 2013. Ce dernier ne soulève aucune remarque il est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

II/ Modification des statuts CABALOR - Compétences optionnelles - Autres compétences - Transport scolaire pour le 1er degré :

Le Maire donne lecture de la délibération du conseil communautaire en date du 11 février 2013 concernant le ramassage scolaire des enfants des écoles du 1er degré. Les statuts de CABALOR ont été modifiés pour acter cette nouvelle compétence.

Après débat, le conseil municipal valide la modification des statuts de la communauté de communes de la compétence optionnelle, à l'article 6.2.5 "Autres compétences" **la clause suivante :**

Transport scolaire

La Communauté gère, en tant qu'opérateur local pour le Conseil Général du Calvados, le ramassage des enfants fréquentant les écoles du premier degré de son territoire.

Vote pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

III / Travaux aménagement de sécurité rue de Troarn (Maîtrise d'ouvrage) :

Le Maire explique au Conseil que suite à un rendez-vous avec Mr Poret (Directeur des déplacements et du patrimoine routier) au Conseil Général, qui nous propose de nous attribuer un fonds de concours correspondant à la part des travaux du Conseil Général et de prendre la Maîtrise d'ouvrage de l'ensemble du chantier.

Le cabinet HERNAT Maître d'œuvre se charge de l' Étude d'avant projet sommaire , de l'Étude de projet, du dossier de consultation d'entreprise, de l'assistance aux contrats de travaux, de la direction d'exécution de travaux, de l'ordonnance, pilotage et coordination et de l'assistance aux opérations de réception.

Le fait d'assurer la maîtrise d'ouvrage en totalité engendre un surcoût de 2500 € hors-taxe et environ 320 € de publicité marchés publics.

Diverses questions ont été posées concernant la définition de la maîtrise d'ouvrage et de nos responsabilités

....suite de la réunion du 07 mars 2013.....

Il a été décidé :

- de reprendre contact avec Mr Poret du Conseil Général afin de définir réellement notre mission de maîtrise d'ouvrage et de demander également si la Commune se retirait de cette mission à quel moment le Conseil Général pourrai le prendre en charge.
- de contacter l'assureur de la commune pour nous apporter les précisions concernant nos garanties sur le projet.
- d'organiser une nouvelle réunion de conseil rapidement dès que tous ces éléments seront en notre possession.

IV/ Questions diverses :

- Le Maire donne lecture d'un courrier déposé dans la boîte aux lettres de la Mairie concernant la circulation rue de Caen, signataire "les habitants de la rue de Caen". Le contenu remet en cause la vitesse à l'entrée du bourg, le déplacement des panneaux "Zone 30", et demande l'installation de ralentisseurs caoutchouc.
- Lecture du courrier reçu de Mr et Mme Kottler concernant l'éventuel acquisition de terrains au Hameau de la Perruque et des plantations "arbres à haut jet" du lotissement du Hameau de la Perruque.
- Ets Bodet : Négociation du contrat de maintenance des cloches avec en supplément le contrôle paratonnerre , devis de remplacement du battant d'une cloche.
- Restructuration du cimetière : la procédure avance, nous allons afficher la liste des tombes "à relever" et avertir les familles par lettre recommandée (familles dont les adresses sont connues de la Mairie).
- Une réunion du COPIL (comité de pilotage) a eu lieu le 20 février 2013 à la salle des fêtes de la commune concernant la remise en eau des terrains François pour le lancement de l'étude pour une durée de 9 mois.
- Le Maire informe le conseil que nous avons été contacté par RTE pour le passage du câble du parc éolien au large de Courseulles qui doit se raccorder sur le poste de Ranville.

L'ordre du jour ayant été vu et aucun autre sujet abordé,
La séance est levée à 19 heures 40 minutes

Le Maire

Le Secrétaire

Le Conseil Municipal